



# Rapport annuel 2022

## Le mot du président

2022... enfin... oui enfin une année stable, les défis pour tenir le coup durant la période COVID sont derrière nous.

Encore un immense merci au personnel des structures d'accueil d'avoir tenu bon contre vents et marées. Inutile de préciser que le télétravail était une non-option. Le défi a été relevé et le conseil de gestion s'est contenté cette année de gérer les dossiers habituels.

Dans une période « normale », le mot du président n'apporte pas spécialement une exaltation profonde qui enchanterait lectrices et lecteurs. C'est pour cette raison que les membres du conseil de gestion ont décidé de laisser d'autres personnes s'exprimer sur ce que le fonds leur apporte... ou pas. Pour le rapport 2023 nous laisserons la parole à un-e responsable de structure, l'année suivante à un employeur et pourquoi pas à une famille qui bénéficie des subventions du fonds. Bref un texte qui apportera un peu de fraîcheur à notre rapport.

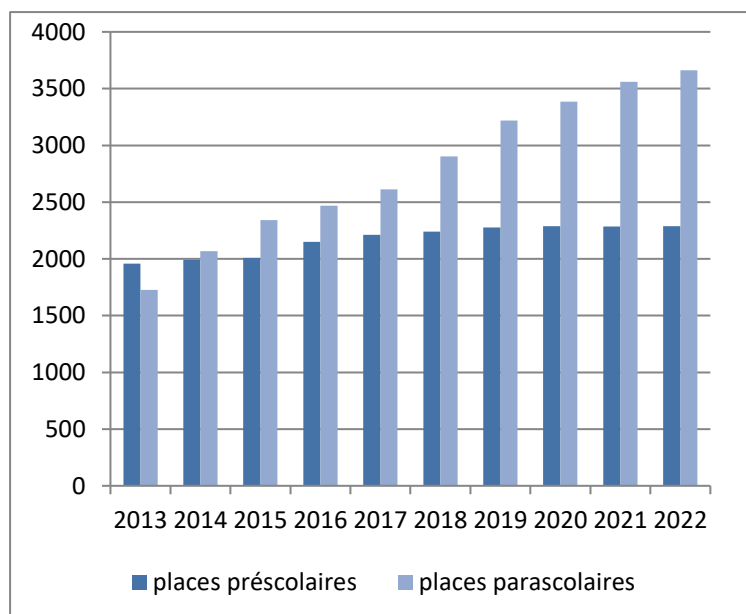
Je ne vais évidemment pas terminer ce dernier mot sans réitérer la gratitude de tous les membres du conseil au personnel que l'État met à notre disposition pour assumer en toute connaissance de cause la supervision des millions qui nous sont confiés. J'ai rarement vécu, dans les différents mandats que j'ai occupés, une telle harmonie entre les membres d'un conseil qui pourtant représentent des visions différentes.

Un grand merci à tous nos membres qui recherchent toujours le meilleur pour nos structures.

Jean-Paul Wettstein  
Mai 2023  
Président du Conseil de gestion



## Places d'accueil subventionnées



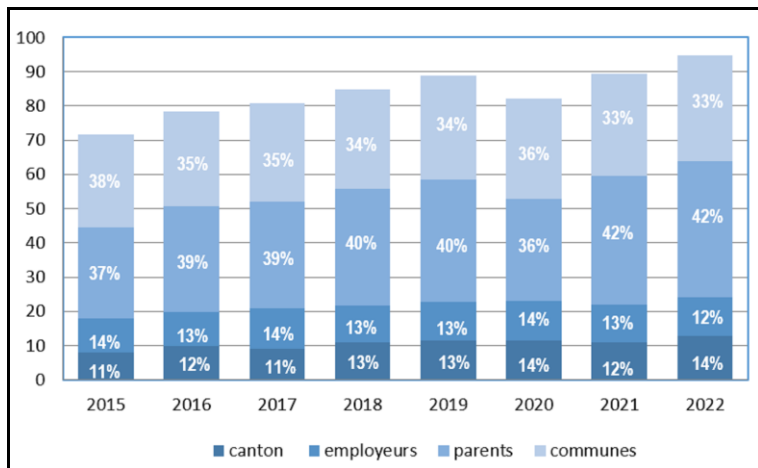
En 2022, ce sont 101 places d'accueil extrafamilial parascolaire et 2 places d'accueil extrafamilial préscolaire qui se sont ouvertes et ont intégré le dispositif LAE.

Au total, ce sont donc 103 places d'accueil supplémentaires qui ont intégré le dispositif en 2022. Il s'agit exclusivement d'extensions de places de structures existantes.

Au 31 décembre 2022, le canton offrait 2288 places d'accueil extrafamilial préscolaire pour un taux de couverture de 31.7% et 3662 places d'accueil extrafamilial parascolaire pour un taux de couverture de 23.9%

## Répartition des coûts

(montants par année et en millions de CHF)

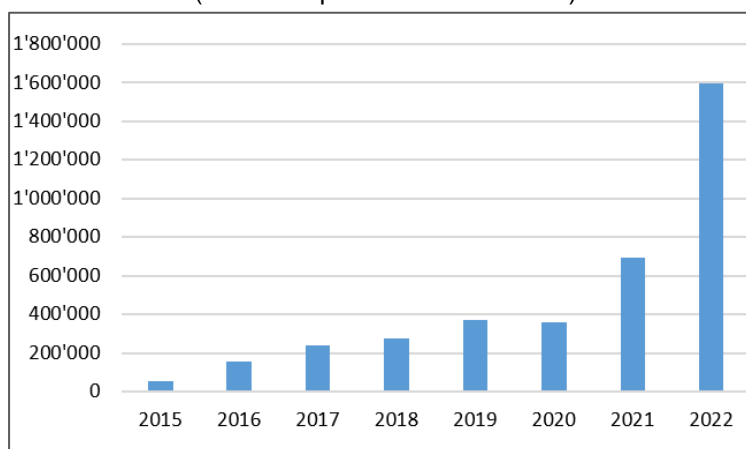


En termes financiers, la participation globale de tous les partenaires (parents, employeurs, communes et canton) s'élève pour l'année 2022 à Fr. 89'344'614.- et se répartit comme suit :

	(en millions de CHF)	
	2022	2021
Parents :	39.6	37.5
Communes :	30.9	29.8
Employeurs :	11.4	11.2
Canton :	12.9	10.8

## Enfants à besoins spécifiques

(montants par année et en CHF)

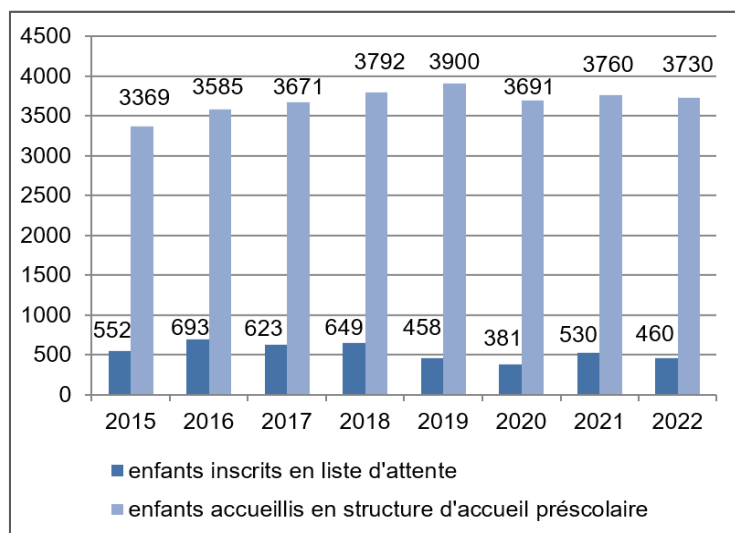


Ce sont progressivement de 5 enfants en 2015 à 78 enfants en 2022 qui ont pu bénéficier de personnel d'encadrement supplémentaire financé par le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial.

Depuis la rentrée scolaire 2021, le financement de l'encadrement additionnel des enfants accueillis en structures d'accueil extrafamilial pour les enfants à besoins spécifiques s'est élargi aux enfants à problématiques socio-éducatives.

Nous constatons une augmentation du nombre de dossiers, mais également une augmentation de l'intensité en terme d'heures de prise en charge de ces enfants.

## Enfants accueillis en structures et en liste d'attente préscolaire



Le nombre d'enfants inscrits en liste d'attente préscolaire a augmenté après la période Covid-19. Des statistiques permettant d'évaluer le temps d'attente entre la date d'inscription et la date d'entrée en structure sont en train d'être mises en place au niveau cantonal. Les premières données seront exploitables en 2024.

Les données relatives aux listes d'attente en structures d'accueil parascolaire sont gérées par les communes. Une centralisation des données ou une récolte des données au sein du canton est en cours de réflexion, ce qui permettrait une évaluation plus fine des besoins.

## PORTRAIT

### Conseil de gestion du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial 2022

- **Jean-Paul Wettstein**, représentant l'État
- **Jean-Claude Baudoin**, représentant les employeurs
- **Nicole Baur**, représentant les communes
- **Régine De Bosset**, représentant les employeurs
- **Anne Bourquard Froidevaux**, représentant les employeurs institutionnels
- **Sandrine Ambigapathy**, représentant les employeurs
- **Thierry Brechbühler**, représentant les communes
- **Christian Fellrath**, secrétaire